

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

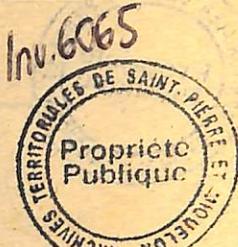
DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -- SAINT-PIERRE



LA RÉVOLTE DES OUVRIERS FRANÇAIS

Les dernières informations concernant le recrutement en France, par les soins du Gouvernement de Vichy, des travailleurs pour les usines d'Allemagne constituent un nouvel encouragement pour les Français Combattants.

En effet, la radio de Vichy elle-même nous apprend que « le délai prévu pour l'envoi en Allemagne de 133.000 ouvriers français spécialisés pour compléter la 1^{re} tranche réclamée de 150.000 expirait le 15 Octobre et qu'il serait peut-être étendu au 31 Octobre ». En soulignant l'inconsciente ironie du mot « compléter » nous enregistrons cet échec complet des collaborateurs, échec d'autant plus net qu'une commission allemande a été envoyée dernièrement en Afrique du Nord pour y organiser le recrutement et que, parmi les 17.000 ouvriers péniblement réunis pour aller travailler chez l'ennemi, un grand nombre a été fourni par un convoi d'Algérie, arrivé récemment dans un port méditerranéen.

L'attitude du Gouvernement de Vichy devant ce fiasco est intéressante à étudier. On nous apprend que « les hauts fonctionnaires des deux zones multiplient les promesses, les exhortations et les menaces » pour décider les récalcitrants. Cependant, M. Pierre Laval n'ose pas prendre des mesures de coercition directe, il n'ose pas user du droit de réquisition, il emploie des moyens détournés et il a récemment déclaré aux directeurs des journaux de la zone non occupée, dont il réclamait l'appui: « les circonstances nous amènent à organiser le chômage ». Que l'homme de Châteldon n'hésite pas à réduire à la misère, par des mesures sournoises les ouvriers de France cela ne nous surprend pas trop; mais qu'il hésite à s'engager dans une action brutale contre ces mêmes ouvriers, cela nous paraît étrange.

Ce qui est plus étonnant encore c'est que la clémence de Monsieur Laval est partagée par les nazis. En effet, ces bons allemands donnent des délais, ils ne veulent pas appliquer dans la zone occupée, qu'ils contrôlent entièrement, leur droit de réquisition. Un tel scrupule est évidemment surprenant de la part des auteurs des atrocités de Russie, des massacres de la Pologne et des fusilleurs de Paris; il s'explique pourtant.

Toujours bien renseignés, les Allemands n'ignorent pas qu'ils ne sauraient avoir raison de la résistance française par la violence; les attentats de plus en plus nombreux malgré les exécutions massives en sont du

reste une preuve suffisante. D'autre part, s'ils agissent seuls, en se passant de l'intermédiaire de Vichy, les nazis feront une fois de plus la preuve aux yeux du monde que le gouvernement du Maréchal n'a aucune autorité réelle en dehors de celle qu'ils veulent bien lui laisser.

Il faut donc, à tout prix, que l'enrôlement des ouvriers français, même si l'on ne peut pas lui laisser un caractère apparent de volontariat, se fasse sous le couvert de M. Pierre Laval. Mais, dans les circonstances actuelles, il est impossible pour le Maréchal de prendre contre les Français des mesures de violence, sous peine de se déconsidérer complètement aux yeux de tous. C'est la raison profonde du grand désespoir du Président du conseil de Vichy; c'est pourquoi il supplie les français de «comprendre la nécessité d'accélérer le recrutement de la main d'œuvre pour l'Allemagne», c'est pourquoi, dans ses communiqués à la presse, il invoque de puissantes et mystérieuses raisons d'Etat pour «expliquer» cette nécessité, c'est pourquoi il recommande le chantage de la « relève des prisonniers ».

Nous retrouvons ici les méthodes employées en 1940 pour jeter le trouble dans l'esprit de ceux qui ne voulaient pas admettre la défaite.

Mais, aujourd'hui, les yeux des Français, de tous les Français qui ont conservé le bon sens du pays de Descartes, se sont ouverts. Aujourd'hui où l'on a constaté l'échec du rapatriement de nos prisonniers promis dès 1940, où l'on a vu les tentatives de Darlan pour entraîner la Flotte française contre les démocraties, où l'on a entendu Laval souhaiter la victoire allemande et Pétain féliciter les envahisseurs s'opposant à Dieppe à la libération de notre sol, on sait, partout en France, que l'ombre du Maréchal couvre des hommes acharnés à la perte de notre pays et prêts à tout pour éviter l'écrasement de leurs maîtres de Berlin et le juste châtiment que leur promet la colère populaire au jour sans cesse plus proche de la victoire alliée.

Ainsi, la France Combattante a eu raison, son action courageuse a permis aux Français de juger la politique de Vichy, elle leur a permis de trouver un chef pour continuer la résistance. A l'exemple des Forces françaises combattantes, à côté d'elles, les ouvriers français, par leur révolte héroïque, viennent d'entrer dans les troupes de la liberté en lutte contre l'Axe. R. D.



TRIBUNE LIBRE

On lit le « *Jour* » à Saint-Pierre; nous l'en félicitons. Il publie cette semaine un article de M. Louis Lévy, intitulé « *La France et le péril semi-fasciste* ». Cet article a suscité bien des commentaires et des critiques. Des échos en sont parvenus à la salle de rédaction de notre journal et nous inspirent les réflexions suivantes :

1^o On nous dit que le « *Jour* » est un organe officiel de la France Combattante; les uns nous en félicitent, les autres nous le reprochent. Le « *Jour* » n'est pas un organe officiel de la France Combattante, c'est un journal qui depuis longtemps a manifesté avec clairvoyance et persévérance son amitié et son intérêt pour notre cause. C'est un vieil ami.

Mais, d'une part, la France Combattante n'a qu'un organe officiel: « *le Journal Officiel de la France Combattante* », et d'autre part, le « *Jour* » tient certainement trop à son indépendance, et ce n'est pas « *La Liberté* » qui l'en blâmera, pour accepter une obéissance quelconque.

2^o M. Louis Lévy est inquiet. Il est inquiet de la politique des conservateurs anglais. Il est inquiet de la politique du Comité National. Il craint que tout cela ne mène la France au semi-fascisme. Il aurait préféré que le Général de Gaulle resta un Chef purement militaire et laissa aux « politiciens » professionnels le soin de faire de la politique.

M. Louis Lévy prend, dit-il, bien garde « de ne mentionner aucun nom, ni de transformer une critique politique en critique personnelle », mais il désigne tout de même bien qui il veut attaquer par de subtiles périphrases, rappelant ainsi ce curé de campagne qui par charité chrétienne ne nommait personne mais vitupérait celui qui « seul possesseur d'une vache rousse à tâches blanches avait donné un bouton de culotte à la quête ».

Enfin M. Lévy se tourne vers les socialistes anglais, les informe de la situation, et leur demande d'intervenir et, somme toute, de couper les ailes politiques du mouvement de la France Combattante.

Nous ne jugerons pas au fond du débat.

La Liberté de Saint-Pierre et Miquelon s'est toujours interdit la polémique n'en possédant ni le goût ni l'expérience.

Ce qui nous inquiète c'est la question de l'opportunité du débat que soulève M. Louis Lévy, la forme qu'il lui donne et ses propositions. La voie dans laquelle il s'engage nous paraît bien dangereuse. Il nous semble qu'elle conduit à nouveau à la désunion française, en reprenant querelles et terminologie d'avant-guerre. Il

nous semble ensuite qu'elle manque de dignité en faisant l'étranger arbitre de nos destinées. Car, enfin, nous aimons bien les socialistes anglais, ils sont nos alliés, mais nous ne voulons pas qu'ils s'occupent de nos affaires de famille. Que se passerait-il si, demain, un monsieur Hypolite de la Bourseflasque représentant de la noblesse française émigré en Angleterre, trouvait que la France Combattante prenait une tournure bien rouge, qu'elle s'orientait vers le socialisme ou le communisme. Il exprimerait ses craintes et prendrait les conservateurs anglais à témoin de ce danger, les inviterait à intervenir et à remettre les choses dans le droit chemin. Nous ne voudrions pas de cela non plus. Les destinées de la France doivent être réglées par les Français. Par ailleurs, on risque fort que conservateurs et socialistes anglais qui font la guerre, ne se tournent avec ennui vers nous et disent: « Ces Français sont incorrigibles, ils sont là chez nous, la guerre n'est pas encore gagnée, qu'ils se disputent déjà au lieu de consacrer leur activité totale à gagner cette guerre, ce qui n'est pas facile ».

Nous n'aimons donc pas que M. Louis Lévy pose ce problème, nous aimons encore moins qu'il demande aux étrangers de le résoudre. Si M. Louis Lévy veut agir, il peut agir en s'engageant dans la France Combattante et par ses conseils, son influence lui éviter les dangers qu'il craint.

Pour nous, nous avons pleine confiance dans la force, la clairvoyance et l'indépendance du jugement du peuple de France auquel le Général de Gaulle a promis qu'il déciderait librement de ses destinées. Aujourd'hui, qu'il souffre, qu'il a faim, qu'il lutte, il mérite que l'union de ceux qui peuvent combattre pour lui soit entière et qu'on n'oublie pas que l'ennemi présent, c'est l'allemand.

Nous pensons qu'après la victoire, la force du peuple sera telle et nous nous en réjouissons, que les Louis Lévy, les Hypolite de la Bourseflasque, les modestes collaborateurs de notre journal et tant d'autres rentreront dans le rang et écouteront pieusement la grande voix d'un peuple épris de liberté.

A. S.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Libye, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

V. HUGO, Champion de la Résistance Française



Dans les heures troubles que nous vivons, au cours de notre lutte contre la propagande défaitiste de ceux qui, sous couvert de collaboration, recommandent et même ordonnent la soumission totale de notre pays à l'ennemi, il est réconfortant de trouver l'appui de tous les grands écrivains qui représentent la tradition de notre pensée et de notre culture.

Il est réconfortant de constater que, dans toutes les grandes crises de notre histoire, il s'est toujours trouvé, parmi l'élite intellectuelle, des hommes qui ont refusé d'admettre la défaite ou le déclin de la France, qui ont animé les énergies du peuple, dépositaire du patriotisme le plus simple et le plus ardent, et qui l'ont guidé dans son ultime résistance.

Nous sommes fiers de trouver V. Hugo au premier plan de ces hommes, parce qu'il est à la fois un de nos plus grands écrivains et celui qui est toujours resté le plus près du peuple. Ses œuvres sont toutes pénétrées du souffle populaire et expriment le plus directement, dans notre littérature, les généreux élans de la masse des humbles qui, au traité de Troyes, comme à ceux de Paris, comme à celui de Francfort, ont, par leur foi inébranlable en elle, sauvé la France de la mort.

Le recueil de « l'Année terrible », écrit après Sedan, et pendant le siège de Paris et la lutte du Gouvernement de la Défense Nationale, exprime les sentiments, et les idées qui soutiennent aujourd'hui les Français Combattants dans la continuation de la lutte.

C'est d'abord la surprise douloureuse après la capitulation dans les vers flétrissant l'attitude de Napoléon III à Sedan :

Ce tas de gens de guerre a rendu cette ville!
Avec ton dévouement, ta fureur, ta fierté
Et ton courage, ils ont fait de la lâcheté,
O Peuple, et ce sera le frisson de l'histoire
De voir à tant de honte aboutir tant de gloire !

Puis l'indignation vient avec le refus d'accepter la défaite et c'est l'appel, semblable à celui du 18 Juillet 1940, à toutes les énergies du pays :

Ah ! c'est un rêve ! non ! nous n'y consentons point:
Dresse-toi la colère au cœur, l'épée au poing,
France. Prends ton bâton, prends ta fourche, ramasse
Les pierres du chemin, debout, levée en masse !...

• V. Hugo en 1870, comme de Gaulle en 1940 refuse d'entendre les propos défaitistes des gens de la capitulation; en appelant aux souvenirs glorieux du passé, il redonne courage au peuple, il l'exhorte à se montrer digne de lui-même, à ne point céder :

..... Aie, ô peuple superbe
Criblé de flèches, mais sans tâche à ton écu,
L'illustre acharnement de n'être pas vaincu.

Il rejette ceux qui veulent, comme les hommes de Vichy, plonger la France dans le désespoir, dans le doute et dans le vain repentir; lui aussi croit qu'on ne peut

répondre à la force que par la force, que les chefs doivent donner l'exemple de la lutte à outrance:

Et que, lorsqu'il s'agit de chasser les vandales,
De refouler le flot des bandes féodales
De délivrer l'Europe en délivrant Paris,
Et d'en finir avec ceux qui nous ont surpris,
Avec tant d'épouvante, avec tant de misère,
Il nous faut une épée et non pas un rosaire.

Il ne veut pas accepter les Gouvernements qui n'ont pour but que d'organiser la défaite et, sans doute, certain dirigeant de Vichy pourrait-il prendre à son compte cette apostrophe:

Laissez la donc cette France immortelle !
Ne la conduisez pas ! Et quel besoin a-t-elle
De vous, soldat vaillant, mais enclin à charger
Les Saints du ciel du soin d'écartez le danger.

Avec clairvoyance il dénonce le mensonge de la paix imposée, de cette « paix dans l'honneur » dont on a voulu aussi nous leurrer aujourd'hui:

Si nous terminions cette guerre,
Comme la Prusse le voudrait,
La France serait comme un verre
Sur la table d'un cabaret.
On le vide, puis on le brise.
Notre fier pays disparaît...

O Dieu ne fais pas tomber la France
Dans l'abîme de cette paix.

Nous trouvons dans l'œuvre de Victor Hugo le tableau des souffrances du peuple en lutte pour sa libération, pressuré par l'envahisseur comme notre France d'aujourd'hui;

On massacre un pays, le sang est encore frais,
Puis on arrive avec la note de ses frais.
On tarifie le meurtre, on cote la famine...

Nous y trouvons aussi le témoignage d'admiration pour l'héroïsme de nos otages massacrés, pour les francs-tireurs fusillés, et le Paris de 1942 mérite l'hommage fait au Paris de 1870:

Ils punissent Paris d'être la Liberté,
Ils punissent Paris d'être cette cité
où Danton gronde, où luit Molière, où rit Voltaire;
Ils punissent Paris d'être l'âme de la terre....

Enfin, les Français Combattants et tous les Français prêts à se sacrifier pour le salut de leur pays envahi, peuvent, aujourd'hui, reprendre à leur compte cette magnifique expression d'ardent patriotisme:

..... Ah ! je voudais,
Je voudrais n'être pas Français pour pouvoir dire
Que je te choisis. France, et que dans ton martyre
Je te proclame, toi que ronge le vautour,
Ma patrie et ma gloire et mon unique amour!

R. D.

Nouvelles de nos Iles

Des Américains à Saint-Pierre

M. Snively, directeur de la Frick C° et M. Mac Arthur ingénieur à la même compagnie viennent de séjourner dans nos Iles.

Ils sont venus pour étudier sur place la remise en fonctionnement du frigorifique de St-Pierre. Ces deux personnalités américaines ont déclaré leur satisfaction d'être les hôtes d'un territoire français combattant et ils ont témoigné de leur admiration pour l'effort de guerre des St-Pierrais et pour les lourds sacrifices librement consentis par ce petit territoire dans la grande lutte où sont engagées toutes les nations libres.

* *

Arrivée du Docteur de CURTON

Le médecin commandant des troupes coloniales, E. de Curton est récemment arrivé à St-Pierre accompagné de Madame de Curton. Il vient pour assurer la direction du Service de Santé sur l'ensemble de notre territoire.

Il a servi comme médecin militaire à l'hôpital de Papeete et comme médecin et administrateur aux Marquises et aux Iles-Sous-Le-Vent. Après avoir joué le principal rôle dans le ralliement des Etablissements français d'Océanie à la cause du Général de Gaulle, il a assuré les fonctions de gouverneur de cette colonie.

Nous adressons au Docteur de Curton et à Madame de Curton nos souhaits cordiaux de bienvenue.

* *

Cinéma de St-Pierre

Pour cause de modifications techniques, les représentations des mardi 20, jeudi 22 et Dimanche 26 Octobre sont supprimées.

* *

Hausses illicites

Le Tribunal Correctionnel de Saint-Pierre a condamné Madame Veuve Ernest Briand, Mesdames Thebault, Ruel et Olano, commerçantes, à des amendes pour hausses illicites sur le prix de vente de denrées de première nécessité.

ABONNEZ-VOUS:

VOUS NOUS AIDEREZ.

Avis à la population

La population et les marchands laitiers sont avisés que par décision de M. l'Administrateur du Territoire, le prix de vente du litre de lait pris à la laiterie est fixé à CINQ francs, du 15 Octobre 1942 au 15 Juin 1943.

* *

Mort de Monsieur Yvon

M. Yvon, Auguste, est décédé le 10 Octobre 1942 à Saint-Pierre. Il était né dans nos Iles, le 15 Novembre 1889, il y fit ses études primaires supérieures et obtint le brevet élémentaire en Juillet 1905. Entré dans l'enseignement de la colonie en 1905, il reprenait sa carrière d'instituteur en 1925 après une courte interruption et exerçait successivement ses fonctions à Saint-Pierre, puis comme Directeur de l'école publique de Miquelon, de 1927 à 1931, enfin de nouveau à Saint-Pierre où il était chargé depuis 1934 de la préparation des garçons au certificat d'études primaires.

Excellent instituteur, il a obtenu des résultats remarquables. Il fut nommé instituteur de classe exceptionnelle en 1941, et il était titulaire d'une mention honorable depuis Janvier 1939.

Nous prions Madame Yvon d'accepter l'expression de notre sympathie.

PROPOS DE FRANCE

Pourquoi à l'occasion de la victoire allemande s'acharner à célébrer la réalité des faits, comme si une vertu se dégageait du fait en lui-même, et que, partant d'un point acquis, il n'y ait qu'une direction possible?

Le choléra aussi est un fait. Allons nous lui tendre les bras et mourir? Pas si bête. Nous appelons le médecin.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire:	1 an ... 50 fr.
	6 mois 26 fr.
France et Colonies:	1 an ... 70 fr.
	6 mois 40 fr.
Etranger:	1 an ... 3 dollars U.S.A.
	6 mois 2 dollars U.S.A.
Canada:	1 an ... 3 dol. 50 Canad.
	6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes.....	16 fr.
Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix	

Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada.

NOS COMBATTANTS NOUS ÉCRIVENT...

Yvonne Petipas, Volontaire du C.F. français. Londres

« Je suis toujours très heureuse, ici, en Angleterre, je travaille dans les hôpitaux anglais, cela m'intéresse beaucoup. »

« Dans deux semaines, je pense aller en Ecosse pour sept jours de permission avec une jeune fille française qui arrive des Indes; en ce moment, elle est au « training » avec les A.T.S. anglaises et, ensuite, elle viendra avec les Volontaires françaises. »

« ... J'ai vu le Gouverneur Sautot, il était très heureux d'entendre parler de notre petit St-Pierre; c'est lui qui a rallié la population de la Nouvelle-Calédonie au Général de Gaulle, vraiment c'est un brave et un grand patriote, si seulement il était resté à St-Pierre nous n'aurions pas eu le trouble que nous avons eu avec de Bournat... »

* * *

Eugène Amestoy, F.N.F.L. Aéronavale.

« J'ai terminé mon cours théorique de pilote et vais dans peu commencer le cours pratique. C'est très intéressant... »

« Je pense que vous avez dû être très heureux de même que tous les bons Français de l'Ile de l'arrivée des F.N.F.L. Je puis vous assurer qu'ici quand j'ai entendu cette nouvelle à la radio, j'ai éclaté de joie. Et, depuis, les St-Pierrais ont fait partout bravement leur devoir; ils n'ont pas déçu la patrie, la France. Malheureusement, nous avons déjà eu beaucoup de disparus dans cette lutte contre l'ennemi héréditaire, contre l'Allemand. Mais la France n'oubliera pas ce que cette petite partie de son Territoire, cette petite île, a fait pour elle. Il y a ici en ce moment beaucoup de marins français de Madagascar qui se rallient à nous; ils avaient été trompés par la propagande de Vichy, mais ils se rendent maintenant compte que le chemin de l'honneur est celui que nous suivons... »

* * *

Parents et amis de ceux qui combattent, envoyez au Bureau de l'Information les lettres que vous avez reçues et les lettres que vous recevrez. Faites partager ainsi à tout le monde vos joies et votre satisfaction.

DERNIÈRE HEURE: VICHY AUX ABOIS

Les dernières informations parvenues de France nous apprennent que des troubles graves viennent d'éclater dans la zone non occupée.

Un Journal neutre, « La Tribune » de Lausanne; dans son numéro du 15 Octobre, dit que le sang a coulé à Lyon, à Chambéry et à Annecy à la suite de rencontres entre la foule des manifestants et la police. Des bombes ont été lancées et les troupes au service de Vichy ont riposté avec des armes automatiques et des grenades.

La cause de ces manifestations, qui revêtent le caractère d'une véritable émeute, est le refus des ouvriers d'aller travailler en Allemagne. A Lyon et à Chambéry, les cheminots se sont mis en grève à la suite d'apposition d'affiches portant le nom de ceux qui devaient partir pour les usines du Reich. A Annecy, les femmes formées en cortège dans les rues, promenaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Nos maris ne partiront pas pour l'Allemagne ».

Ainsi la résistance des ouvriers français prend l'allure d'une guerre contre l'Axe et contre ses champions dans la France actuelle. Ainsi apparaît aux yeux du monde la répudiation du traître Laval par la masse du peuple.

Pour que le Gouvernement du Maréchal ait pris des mesures susceptibles de provoquer des troubles aussi graves, il faut que sa situation soit désespérée. Elle l'est, en effet, et avec l'échec des dernières offensives hitlériennes, les marionnettes de Vichy, sentant approcher le jour du châtiment, veulent faire un dernier effort pour sauver leurs protecteurs de Berlin. Un des collaborationnistes les plus acharnés, Georges Claude, Directeur de la Société « Air Liquide » qui travaille entièrement pour Hitler, a fait, le 13 Octobre à Radio-Paris, une déclaration significative, il a dit :

« L'Allemagne tout entière mobilisée verse à flots son sang pour la défense de la civilisation et pour notre salut. Le fait est que le rythme des usines allemandes risque de se ralentir et que l'Allemagne n'y peut consentir. Aussi, en partant pour l'Allemagne, les ouvriers français seront-ils de véritables sauveurs de la Patrie dans le grave péril qu'elle court en ce moment. »

Nous ne nous indignons pas de ces paroles; nous nous en réjouirons, au contraire, car l'angoisse et la peur qu'elles révèlent sont réconfortantes pour tous ceux qui luttent pour la liberté. Nous sommes heureux d'apprendre que « l'Allemagne verse à flots son sang » et nous nous réjouissons aussi « du danger mortel que court notre Patrie » quand ce danger consiste simplement dans la perspective d'une libération prochaine du joug des envahisseurs.

Les ouvriers français, luttant seuls, sans armes, viennent de remporter une grande victoire stratégique; grâce à eux, la rentrée de la France entière dans la guerre est une chose accomplie.

R D



VIEUX PAPIERS

Iles Saint-Pierre et Miquelon

Mémoire sur le commerce de St-Pierre et Miquelon (1785)
Procédés des habitants dans leurs armements
de pêche.

Fin

Les moyens d'empêcher ce commerce interlope sont très bornés par la facilité qu'ont les chaloupes anglaises d'entrer à toute heure dans la rade et dans le barachois où elles débarquent leur morue pendant la nuit; d'autres mouillent au large auprès de l'Ile-aux-Chiens et au signal convenu, l'armateur envoie ses chaloupes dans lesquelles se verse le chargement et l'Anglais entre ou retourne sans être vu. L'Ile aux Pigeons, l'Ile aux Vainqueurs et l'Ile Verte, peu éloignées de Saint-Pierre, servent encore d'entrepôt ou de rendez-vous. Quelques habitants ayant des armements de France sont dans l'usage de joindre au nombre de leurs chaloupes des chaloupes anglaises avec équipages anglais, pour faire, disent-ils, la pêche pour leur compte; il est très sensible que le loyer de ces mêmes chaloupes appartenant à des Anglais établis à la Grande Terre n'est qu'un prétexte spécieux pour couvrir la fraude de ceux qui les louent.

Vers la fin de la pêche, ils expédient encore leurs chaloupes à la Grande Terre sous prétexte d'aller chercher du bois; elles y chargent de la morue, couvrent leur chargement avec du bois et reviennent à Saint-Pierre décharger leur morue pendant la nuit.

Le but de la pêche de la morue est d'approvisionner la métropole et ses colonies en un objet de consommation dont elles ne peuvent se passer et de les porter au plus haut degré de prospérité possible; c'est s'éloigner du but que de fermer les yeux sur ces abus.

Si la Cour se détermine à envoyer deux fortes goélettes, elles pourront, après avoir rempli les missions ordonnées par le commandant de la station, séjourner jusqu'au départ des derniers bâtiments et être employées très utilement pour empêcher ce commerce frauduleux si contraire à la prospérité de la colonie.

DANSEVILLE

A. C. G. 12. 8. q. p. 177 à 181.

Une Assemblée révolutionnaire à St-Pierre et Miquelon en 1793

Pendant la période révolutionnaire, l'assemblée communale connut des séances orageuses; ce n'était pas toujours l'entente parfaite comme à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté.

Nous publions ci-dessous le procès-verbal de l'une de ces séances. Il s'agissait de donner un successeur au citoyen Bordot (1) Président de l'assemblée, démissionnaire.

Une violente discussion, qui faillit dégénérer en pu-gilat, s'engagea d'abord sur la question de savoir si les

citoyens âgés de moins de 25 ans participeraient ou non au scrutin. Puis, ce premier point résolu, un nouveau débat non moins orageux s'éleva au sujet du droit de vote des hivernants. (2)

On verra que Bordot, appuyé par la minorité des membres, était d'avis de refuser ce droit à cette catégorie de citoyens, et que pour empêcher l'assemblée de poursuivre ses travaux il fit enlever le registre des délibérations et s'esqua.

E. S.

PROCÈS-VERBAL de la séance de l'Assemblée Générale de la Commune des Isles Saint-Pierre et Miquelon, du 21 avril 1793, l'an 2^{me} de la République française.

Aujourd'hui vingt-un avril mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française, les citoyens s'étant assemblés dans l'Eglise paroissiale de cette île pour procéder d'après l'arrêté de l'Assemblée Générale de la Commune du 14 courant à l'Election d'un Président de la dite commune en remplacement du citoyen Bordot, et sur les trois heures après-midi la séance ayant été déclarée ouverte.

Le citoyen Edouard Silvain, secrétaire provisoire, a fait lecture du procès-verbal de la séance du 14, lequel a été approuvé.

Le Président Bordot a dit ensuite que l'objet de la présente assemblée était de lui nommer un successeur et a prononcé un Discours relatif à sa démission, dont à la demande de plusieurs membres il a été arrêté que l'insertion seroit faite sur le Registre de la Commune.

Le citoyen Gachot, élu secrétaire de la commune dans la séance du quatorze dernier, a fait alors l'appel nominal sur une liste nouvelle donnée par le citoyen Bordot, dans laquelle les noms de plusieurs citoyens n'ayant pas atteint l'âge de vingt-cinq ans étoient ajoutés.

Sur quoi le citoyen Bourrilhon (3) auroit dit que la loi exigeoit que tout français eût vingt-cinq ans révolus pour exercer les droits de citoyen actif, et se seroit aussitôt avancé tenant en main le premier volume des Décrets de l'Assemblée nationale constituante et auroit demandé à faire connoître la loi concernant la formation des assemblées primaires et électorales, ayant qu'il fut procédé à la nomination d'un autre Président; ayant fait lecture de cette loi et ayant été reconnu que les votans devoient avoir vingt-cinq ans, un certain nombre de citoyens rangés au côté gauche dans le chœur auroit soutenu qu'il suffisoit d'avoir vingt-un ans pour voter et auroit ajouté que les loix de France n'étoient point faites pour eux, et qu'ils étoient libres d'en établir comme il leur plairoit. Ces paroles absurdes furent appuyées par le Président Bordot qui s'efforça de persuader qu'à la colonie seule appartenoit le droit de faire ses loix, que personne ne pouvoit en faire pour elle, et perdant alors tout respect même pour les premiers Représentants d'un Peuple souverain, termina par assurer que la Convention nationale n'avoit pas même ce droit.

(A suivre)

(1) Interprète breveté et greffier de l'amirauté.

(2) Marins métropolitains autorisés à résider dans la colonie pendant la saison hivernale. Après un an de résidence, ces marins pouvoient prétendre à la qualité de citoyens actifs.

(3) Ecrivain ordinaire de marine. Devenu dans la suite commissaire de marine, M. Bourrilhon fut chargé, en 1816, de la reprise de possession de la colonie et de son administration.

RADIO SAINT-PIERRE

FQN — 447 m. — 670 kc

**EMISSIONS DE LA SEMAINE
DU 20 AU 27 OCTOBRE 1942.**

MARDI 20

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Airs d'opéra-comique,
9 h. 20 Les Etablissements français dans l'Inde,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

MERCREDI 21

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 La Valse à travers le monde,
9 h. 20 La Chanson des « V »
9 h. 22 Un ménage parisien sous l'occupation,
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

JEUDI 22

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Soirée des auditeurs.
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

VENDREDI 23

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Théâtre radiophonique,
9 h. 20 Quelques minutes avec Réda Caire,
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

SAMEDI 24

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Devinettes musicales,
9 h. 10 Soirée des jeunes,
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

DIMANCHE 25

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers
8 h. 50 Un prêtre français échappé d'Allemagne vous parle,
8 h. 55 La Voix des Cloches,
9 h. 00 Quelques airs célèbres.
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

LUNDI 26

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Musique et Géographie,
9 h. 05 Offenbach : Can Can,
9 h. 10 Emission policière
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

MARDI 27

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Causerie du Père de Bélinaye,
9 h. 00 Contrastes musicaux,
9 h. 15 Faits et chiffres.
9 h. 25 Sidi-Brahim — Citation — Fin d'émission.

Etat-Civil de Saint-Pierre**NAISSANCES :**

- 9 Octobre. — Heudes, Michel-Noël-François.
12 Octobre. — Levéque, Eliane-Marguerite-Léonie.
13 Octobre. — Artano, Jeannine-Andrée.
14 Octobre. — Sabarots, Charles-Auguste-Elie.

DÉCÈS:

- 10 Octobre. — Yvon, Auguste-Victor.
13 Octobre. — Cordon, Elisabeth-Victorine, veuve de Saliou, Philippe et Larue, Berthe-Marie-Pauline.

ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON**14 OCTOBRE :**

- 1819 La goélette française « Etoile » fait côte à Lauglade en revenant du golfe.
1839 La goélette « St-Patrice » fait naufrage à la Pointe-Blanche, St-Pierre.
1849 Le commandant « Delegluse » part pour France sur le navire de guerre « l'Epervier » après avoir remis ses services à M. Bruslé, chef du service administratif.

15 OCTOBRE :

- 1790 M. Danseville, commandant de la colonie, retour de congé, reprend ses fonctions.
1823 La goélette anglaise « Suzanne », capitaine et armateur Girouard se perd sur la côte Ouest de Langlade par coup de vent d'O.N. O. L'équipage et les passagers sont sauvés par les sieurs Aubert et Durano, pêcheurs.
1880 La goélette « Amoureuse Pir » fait naufrage sur la côte Ouest de Langlade.
1904 Terrible coup de vent de N.E. Les Navires « Louvois » et « Marguerite » à l'ancre en rade de St-Pierre entrent en collision et se font de graves avaries. On signale beaucoup d'avaries dans le port.
1915 Eloquin, Joseph-Jean-Baptiste, né à St-Pierre, caporal au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale meurt des suites de ses blessures à l'hôpital de Sézanne. — Mort pour la France.

16 OCTOBRE :

- 1840 La goélette de l'Etat la « Mouche » part pour St-Jean de Terre-Neuve afin d'avoir des nouvelles positives sur les bruits de guerre qui circulent dans la colonie apportés par des navires de France, et qui paralysent le commerce local.
1854 Naufrage de la goélette anglaise « Sophie Elisabeth » dans l'anse à Rodrigue.

17 OCTOBRE :

- 1862 Naufrage de la goélette « Anni-Elsie » sur la côte Ouest de Langlade.
1871 Le trois-mâts allemand « Alma Carr » fait naufrage sur la côte Est de Miquelon.
1875 Ouverture de la succession des équipages des goélettes locales « Ranger », « Joseph », « Joséphine » et « Comète » présumées disparues corps et biens en Août.
1879 Naufrage de la goélette « Sauterelle » en rade de Miquelon.
1916 Gauchet, Albert-Joseph, né à St-Pierre, soldat au 52^{me} régiment d'infanterie coloniale, est tué à Villers-Carbonnel (Somme). Mort pour la France.

18 OCTOBRE :

- 1868 Naufrage de la goélette « Emilie » en rade de Miquelon.
1870 Le commandant demande au Ministre des récompenses pour les marins Suhas, Hamel, Jégou et Gloane François à raison de faits de sauvetage dans le courant de l'année.
1879 Un crédit de 1.000 francs est voté par le Conseil d'administration pour venir en aide à la situation misérable d'une partie de la population de Miquelon, créée par suite de la mauvaise pêche.
1927 Mgr Heitz, Préfet apostolique de la colonie est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur

19 OCTOBRE :

- 1855 Départ pour la France, en congé, sur la-corvette à vapeur le « Cassendi » de M. le Commandant Gervais. Le service est remis à M. le lieutenant de vaisseau Gautier, désigné par le Ministre.
1864 L'aviso à vapeur anglais « Le Lys » mouille sur rade de St-Pierre. Le commandant Heneage porte le meilleur témoignage de la bonne entente entre Français et Anglais sur les côtes Est et Ouest de Terre-Neuve.
1892 Naufrage du bateau pilote « Ondine » sur l'Île-aux-Chiens.

20 OCTOBRE :

- 1815 Sur un rapport du Ministre des colonies, le gouvernement se décide à organiser une nouvelle expédition pour la réoccupation de St-Pierre et Miquelon. Le 22 Juin 1816, les îles arborent définitivement le drapeau français.
1827 Furieux coup de vent de S. E. au cours duquel la goélette de l'Etat la « Camille » et celle de Detcheverry de Miquelon chargée de vivres sont jetées à la côte dans le Barachois de St-Pierre. A Miquelon, la goélette de Valery Ledret est totalement perdue.
1900 La goélette « Ali Baba » de St-Pierre disparue corps et biens sur les banes dans le cyclone du 13 Septembre est remorquée comme épave dans la grande anse de Miquelon. Treize cadavres sont trouvés à bord.
1907 La goélette « Walkirie IV » fait côte dans le port de St-Pierre.



Essayez la MARGARINE

CROWN

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»**Eugène THÉAULT**

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Papeterie — Librairie — Journaux et Revues

Cartes postales vues et fantaisies

Appareils et films KODAK.

Tous travaux photographiques.

du 1^{er} Octobre au 1^{er} Avril**PORTRAITS A L'ATELIER**

Tous les Jeudis de 11 à 14 heures.

Pour photos passeports et identité tous les jours,

sauf le Dimanche

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres**Maison Gustave DAGOR**

COMMISSION - CONSIGNATION - ALIMENTATION

Gros & Détail - Marchandises de toutes sortes

EN DÉPOT: Produits alimentaires de toutes sortes

Grains et Farines pour Volailles.

Légumes frais et légumes secs en sacs.

Saucisse fumée, Bœuf, Lard en barils, etc. etc..

LA PREUVE PAR NEUF EST TOUJOURS LA MEILLEURE

• Combustion complète

Maximum de Calories

Plus de Volume

Résultat: Pleine et entière satisfaction

• Grande Economie

Tel est le fameux charbon de la « VIEILLE MINE », que nous avons toujours vendu et que nous aurons toujours à la disposition de notre clientèle.

Quand vous demandez du « CHARBON », n'oubliez pas d'y ajouter :

VIEILLE MINE

et c'est avec joie que vous vous préparerez aux dures journées d'hiver.